



Sète agglopôle méditerranée

rentrée 2025- 2026

Inscription

L'inscription au transport scolaire **doit être renouvelée** chaque année.

Quel que soit le réseau de transport emprunté, chaque élève doit disposer d'un titre de transport valable, même s'il bénéficie de la gratuité.

En fonction de vos trajets et de vos choix, Hérault Transport vous oriente sur le ou les réseaux les mieux adaptés à vos déplacements.

Inscription en ligne

✓ **Vous disposez déjà d'un compte famille pour le transport scolaire**

Et vous souhaitez renouveler une demande pour la nouvelle année scolaire pour votre enfant, ou vous souhaitez inscrire d'autres enfants.

Dans ce cas, vous devez utiliser votre compte famille actuel avec vos identifiants actuels.

✓ **Vous n'avez jamais inscrit aucun de vos enfants au service de transport scolaire**

Dans ce cas, vous devez créer un compte famille, vous le validez et le personnalisez avec votre mot de passe. Puis vous saisissez les demandes de transport scolaire pour chacun de vos enfants.

Inscription sur formulaire

Vous optez pour une inscription sur formulaire papier.

Retournez votre dossier :

✓ **Par courrier** à Hérault Transport ;

✓ **Ou déposez-le** à l'accueil : 148 av. du Professeur Viala – Parc Euromédecine
2 - CS34303, 34193 Montpellier
cedex 5

✓ **Par mail** : inscription@herault-transport.fr

Avant le 31 juillet

Les élèves voyageant sur le réseau lio Hérault Transport doivent s'inscrire au transport scolaire **avant le 31 juillet**, sinon une participation forfaitaire de **25€** sera appliquée.

Lire au verso.

L'élève est-il un «ayant droit» ?

Les élèves ayants droit bénéficient d'un abonnement à tarif subventionné.

Pour qu'un élève soit considéré comme « ayant droit », il doit répondre aux 4 conditions ci-dessous :

- 1 Lieu de résidence** : l'élève doit résider dans le département de l'Hérault ;
- 2 Etablissement scolaire et niveau d'enseignement** : l'élève doit être inscrit dans un établissement public ou privé sous contrat avec l'État, de la maternelle à la terminale (niveau bac ou équivalent) ;
- 3 Respect de la carte scolaire en primaire et au collège** : l'élève doit être scolarisé dans l'école dont dépend sa commune ou son quartier, selon la carte scolaire en vigueur définie par les services académiques, ou dans une école différente pour suivre un enseignement spécialisé (voir détails dans le règlement du transport scolaire) ;
- 4 Respect des 3km** : la distance minimale entre le domicile et l'établissement scolaire doit être de 3 km.

Si l'une au moins des conditions n'est pas remplie, l'élève est réputé « non ayant droit ». En fonction du périmètre de son trajet domicile – établissement et sous réserve des places disponibles, il peut tout de même s'inscrire au transport scolaire en souscrivant à un abonnement scolaire au tarif « non ayant-droit » ou en s'acquittant d'un titre commercial du réseau emprunté.



www.herault-transport.fr
04 34 888 999



Les transports de Ma Région



**Hérault
Transport**

Guide

Tarifaire



Rentrée

2025
2026



Règlement du Transport Scolaire

A consulter sur le site :
<https://www.herault-transport.fr/reglements>

Vous habitez Sète

et vous êtes scolarisé(e) dans un établissement sur la commune de Sète, vous bénéficiez de la carte d'abonnement **Tintaine** du réseau SAM.

Cette carte d'abonnement donne libre accès à l'ensemble des lignes du réseau SAM en illimité. Elle ne permet pas d'emprunter les lignes scolaires du réseau liO Hérault Transport.

Pour les Ayants droit domiciliés et scolarisés sur la commune de Sète, la tarification mensuelle est basée sur le Quotient Familial (QF) du représentant légal de l'élève.

Frais de dossier : 10 €

Pour les non Ayants droit : le plein tarif Tintaine s'applique.

- ✓ Les titulaires d'un abonnement Intermodal du réseau liO Hérault Transport ne peuvent bénéficier de l'abonnement Tintaine de SAM gratuitement.

Tintaine, tarifs basés sur le QF :

Quotient familial	Tintaine
Paiement	Mensuel
QF < 11 374 €	5,10 €
11 374 € ≤ QF < 13 271 €	5,60 €
13 271 € ≤ QF < 15 165 €	6,70 €
15 165 € ≤ QF < 17 060 €	7,70 €
17 060 € ≤ QF < 18 955 €	8,80 €
18 955 € ≤ QF < 20 851 €	10,00 €
20 851 € et au-delà	10,90 €
Plein tarif 15 € /mois	



Agence Sète agglopôle mobilité

Passage du Dauphin - 5 bis quai de la Résistance - SETE

Tél : 04 67 53 01 01

Du mardi au samedi de 9h00 à 12h30 / 13h30 à 19h00

Fermée les lundis, dimanches et jours fériés.

Vous habitez Sète et vous êtes scolarisé(e) dans un établissement situé hors de la commune de Sète ou vous habitez une autre commune de l'agglopôle, vous bénéficiez des abonnements scolaires liO Hérault Transport :

ABONNEMENT SCOLAIRE	DESCRIPTIF	BENEFICIAIRES	TARIFS
Libre-Circulation Monomodale liO Hérault Transport	Libre-circulation sur le réseau liO Hérault Transport Correspondance sur le réseau TAM autorisée les jours scolaires pour les élèves inscrits dans un établissement situé dans la Métropole de Montpellier.	Elèves domiciliés dans l'Hérault, utilisateurs d'un service scolaire liO Hérault Transport et ne bénéficiant pas des tarifs Forfait jeune beeMob et Tintaine	Elève ayant droit : Gratuit Elève non ayant droit : 195€ /an (Même tarif si train TER liO ou autre réseau liO d'Occitanie)
Libre-Circulation Intermodale liO Hérault Transport	Libre-circulation sur plusieurs réseaux : liO Hérault Transport + réseaux urbains partenaires (BeeMob, TAM, Cap'Bus, Transp'Or et Lunel Agglo)	Elèves domiciliés dans l'Hérault	Elève ayant droit : 75€ / an Elève non ayant droit : 225€ / an

Tous les abonnements scolaires liO Hérault Transport sont valables de la rentrée scolaire au 31 août, vacances et week-ends inclus.

La carte de transport se recharge tous les ans, conservez-la. En cas de perte ou de détérioration de la carte, un duplicata pourra vous être édité au tarif de 10€.

Les inscriptions au-delà du 31 juillet donneront lieu à l'application d'une participation forfaitaire de 25 € selon les conditions définies au règlement du transport scolaire de l'Hérault articles 3.2 et 4.2 (sauf justification pour une affectation tardive dans un établissement scolaire ou un déménagement récent).

Ouverture service Accueil et Inscriptions
Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30
et les lundis, mercredis et jeudis de 13h30 à 16h30

Contact : inscription@herault-transport.fr
www.herault-transport.fr
Téléphone : 04 34 888 999